

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Références dossier : Commune de Manage : n° PE 24-235 / DPA : 10014347 / ATLP : F0412/52063/PU3/2024/2/FD-2362933

Concerné la demande de : CAT BENELUX S.A. - Monsieur ROELENS Olivier - Rue Alfred Nobel 6 à 7180 SENEFFE.

En vue d'obtenir le **permis unique** pour maintenir anticipativement en activité et étendre une société de logistique de véhicules, modifier les façades de bâtiments et installer des panneaux solaires (régularisation et extensions urbanistiques) - Rue Alfred Nobel 6 à 7180 SENEFFE.

L'ensemble du dossier est disponible sur demande auprès du Service Environnement dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

La notice d'évaluation des incidences, les plans et les autres documents constitutifs du dossier synthétisent suffisamment les principaux paramètres écologiques du projet sur l'environnement. Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
06-05-24	13-05-24	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 ^{er} , 1 à 7170 MANAGE Le 28-05-24 à 10 h00.	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 ^{er} , 1 à 7170 Manage

Le dossier peut être consulté du 13 au 28 mai 2024 **de préférence sur rendez-vous** au Service Environnement Place Albert 1^{er}, 1 à 7170 Manage. Téléphone : 064/518.280. Email : environnement@manage-commune.be

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous **au plus tard vingt-quatre heures à l'avance** auprès du service Environnement.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

Du demandeur	Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet)	Du Fonctionnaire technique (FT) Du Fonctionnaire délégué(FD)
CAT BENELUX S.A. Monsieur ROELENS Olivier Rue Alfred Nobel 6 7180 SENEFFE raffaele.cordaro@groupecat.com	Commune de Manage Service Environnement Place Albert 1 ^{er} , 1 à 7170 MANAGE 064/518 280 environnement@manage-commune.be	FT: M. Daniel VANDERWEGEN, A.R.N.E. - D.P.A. Rue de L'Ecluse, 22 6000 Charleroi 071/65.47.60. FD: M.Raphaël STOKIS A.T.L.P. Rue de L'Ecluse, 22 6000 Charleroi 071/65.49.48

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le **Service Public de Wallonie – les Fonctionnaires technique et délégué.**

Manage, le 02/05/2024

La Directrice générale f.f.,


Nathalie VERELST

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


Bruno POZZONI.